

**Signes**  
N°1 des Temps

Belgique,  
terre d'écueils :  
ces conflits qu'on importe

Publication de BePax  
Paraît 5 fois par an

AVRIL  
MAI  
2018

## Sommaire

### Comité de rédaction

Mohssin El Ghabri,  
Simon Lechat,  
Guillaume Sneessens,  
Edgar Szoc,  
Laetitia Werquin.

### Rédaction-Administration

ASBL BePax  
Rue Maurice Liétart, 31/1  
1150 Bruxelles

Tél. : 02 738 08 04  
Fax : 02 738 08 00  
E-mail : [info@bepax.org](mailto:info@bepax.org)  
Site : [www.bepax.org](http://www.bepax.org)

Compte bancaire :  
BE 28-7995-5017-6120

### Photographies

Marie Peltier

Mise en page  
[www.acg-bxl.be](http://www.acg-bxl.be)

<b>EDITO</b>	3
<b>DOSSIER</b>	
<b>Le transnationalisme : on importe bien plus que des conflits</b>	4
Edgar Szoc	
<b>Les diasporas : de la tragédie au concept</b>	6
Edgar Szoc	
<b>Les Belges de l'étranger : instrumentalisés plus que mobilisés</b>	8
Edgar Szoc	
<b>PORTRAIT</b>	
<b>Ali, Réalités et perspectives professionnelles d'un jeune immigré pakistanais</b>	10
Portrait réalisé par Marie De Sloover pour Magma Magazine mixité altérité : <a href="http://www.mag-ma.org">www.mag-ma.org</a>	
<b>ACTUALITÉ</b>	
<b>Dans le sillage de #MeToo : du féminisme collectif au féminisme politique</b>	12
Pauline Thirifays	

# Belgique, terre d'écueils : ces conflits qu'on importe

**D**ans notre monde de plus en plus connecté, les frontières s'estompent entre l'ici et le là-bas. Ce qui vaut pour les flux financiers, les produits manufacturés, la gastronomie, les personnes et les informations vaut également pour les conflits. Que ces derniers soient directement importés par les différentes diasporas installées chez nous ou qu'ils fassent l'objet d'une symbolisation particulière et d'une identification qui dépasse la question des origines – comme c'est le cas du conflit israélo-palestinien –, ils connaissent en Belgique une réélaboration spécifique.

C'est à cette réélaboration, et donc à la manière de vivre ici un conflit auquel on est lié là-bas que s'intéresse le présent dossier. Pour ce faire, il traite tout d'abord de la question des diasporas, et de la manière dont ce terme très lourdement connoté s'est imposé dans les sciences sociales au cours des 25 dernières années, sans que l'accroissement de son usage ne s'accompagne nécessairement d'une grande clarté conceptuelle.

C'est ensuite la question du transnationalisme, qui est abordée, soit l'ensemble des "procédés par lesquels les migrants forgent et maintiennent des relations sociales multiples et créent de la sorte des liens entre la société d'origine et la société où ils s'installent". Cet objet d'études en plein développement montre comment l'explosion des flux informationnels transfrontaliers transforme l'activité politique des diasporas et tend à lui donner un poids de plus en plus important dans l'évolution des sociétés d'origine.

Pour prendre distance avec une vision simpliste qui rabattrait l'importation des conflits sur une dimension de l'altérité, le dernier article du dossier entend montrer comment elle peut fonctionner dans le cas "belgo-belge" du rapport des Belges de l'étranger – dont on notera qu'ils se voient beaucoup plus souvent qualifiés d'expatriés que d'émigrés – au conflit communautaire qui divise la Belgique.

Edgar Szoc

# Le transnationalisme : on importe bien plus que des conflits

**Concept récent introduit dans les sciences sociales au début des années 1990 par un groupe d'anthropologues américaines, le transnationalisme s'est répandu comme une traînée de poudre dans les milieux académiques spécialisés dans les études migratoires. Au-delà du phénomène de mode, qu'apporte le transnationalisme à notre compréhension des migrations à l'âge de la mondialisation ?**

L'intuition fondatrice à l'origine du transnationalisme peut se résumer comme suit : si l'immigration est source de ruptures de d'arrachement, elle est aussi source de liens, de rencontres et d'allers-retours, qui ont été traditionnellement négligés par les recherches

sociologiques et anthropologiques en matière migratoire. C'est cette perspective du lien plutôt que de la coupure que trois anthropologues américaines – Linda Basch, Cristina Blanc-Szanton et Nina Glick Schiller – ont entrepris de développer dans leur livre pionnier de 1992 : *Towards*

*a Transnational Perspective on Migration*<sup>1</sup>. Depuis lors les tentatives de définition se sont multipliées, des plus simples aux plus complexes : "Le processus par lequel des populations établissent et maintiennent des liens socio-culturels par-delà les frontières géopolitiques"<sup>2</sup>; "Un ensemble durable de liens transfrontaliers à longue distance"<sup>3</sup>; "Lorsque des échanges effectifs de ressources, d'informations, de mariages ou de visites surviennent par-delà les frontières entre les membres de la diaspora eux-mêmes ou avec des personnes demeurées au pays d'origine, on peut les qualifier d'activités transnationales ; être transnational signifie appartenir en même temps à deux sociétés ou plus. Quand c'est le cas, la diaspora fonctionne comme communauté transnationale. Lorsque de tels échanges n'ont pas lieu (depuis plusieurs générations, dans certains cas) mais que les personnes continuent à s'identifier à leur pays d'origine [...], on ne peut alors parler que de diaspora. En ce sens, toutes les diasporas ne constituent pas des communautés transnationales mais c'est seulement au sein des diasporas que se développent des communautés transnationales."<sup>4</sup>

## Des développements technologiques

L'idée que l'émigration ne constitue pas nécessairement un aller simple, un abandon ou un départ définitif n'est évidemment pas nouvelle mais le développement exceptionnel des technologies de la communication apparues dans le sillage de l'Internet lui a donné une nouvelle consistance et a grandement facilité les échanges entre pays de départ et pays d'arrivée. Ce développement a permis de doter ces liens d'une rapidité et d'une richesse informationnelle sans commune mesure avec les possibilités antérieures.

Mais ce tissage et cette complexification des liens ne sont pas dus qu'aux mutations technologiques : ce sont les schémas migratoires eux-mêmes qui ont été profondément bouleversés au cours des dernières décennies. Aux vagues antérieures de déplacements d'un point A vers un point B, s'est substituée une réalité polymorphe marquée par une pluralité de points d'arrivée jamais tout à fait définitifs : "Les schémas migratoires dans cette ère de mondialisation impliqueraient en réalité plusieurs points A, B, C, D, E, etc. entre lesquels les migrants voyagent sans que l'on ne puisse plus identifier leur point de départ (notamment pour ceux d'entre eux qui voyagent sans papiers) ni leur point final d'arrivée."<sup>5</sup>

En 25 ans, le concept a connu des développements et approfondissements innombrables au point de perdre parfois en clarté. Afin de clarifier le débat, on peut établir, avec Marco Martiniello une distinction entre trois niveaux de compréhension du transnationalisme : les pratiques transnationales ; le transnationalisme comme nouvelle condition ; le transnationalisme comme nouvelle perspective de recherche et nouvelle discipline académique<sup>6</sup>. Le transnationalisme désigne ainsi sous un seul vocable un phénomène en grande partie inédit, les transformations existentielles qu'induit ce phénomène, mais aussi les tentatives académiques d'appréhender ledit phénomène.

## La politique comme dimension du transnationalisme

Analysée dans ce cadre, la politique – et singulièrement l'importation de conflits propres au pays d'origine – ne constitue-t-elle qu'une des nombreuses dimensions des dynamiques transnationales, à côté des échanges commerciaux, financiers, intellectuels, culturels, etc. que les diasporas peuvent entretenir à l'intersection de leurs diverses terres d'appartenance. Il va en outre de soi que les activités transnationales des migrants varient en fonction de nombreux critères, dont le but séjour (travail, études, asile politique, etc.), sa durée, ainsi que son caractère légal ou non. Par ailleurs, loin de se réduire à la seule importation de conflits, le transnationalisme politique (ou le militantisme transnational) peut recouvrir des formes extrêmement diverses et pacifiques, comme la mobilisation des diasporas pour une meilleure protection des droits de l'Homme dans leur pays d'origine, la diffusion de la culture de leur pays d'origine, la lutte contre la pauvreté, etc.

Élaboré dans les universités américaines, le cadre conceptuel du transnationalisme demeure encore dépendant des spécificités de l'histoire migratoire de ce pays. Il peut toutefois s'avérer utile de s'en emparer pour analyser les dynamiques politiques à l'œuvre au sein des diasporas établies en Belgique. C'est notamment ce qu'ont tenté d'effectuer Nathalie Perrin et Marco

Martiniello pour la Fondation Roi Baudouin<sup>7</sup> en comparant les situations des communautés marocaines, turques, congolaises et chinoises installées sur le territoire belge. Leur conclusion est sans appel : "Si les pratiques transnationales ont un impact sur le processus d'intégration, celui-ci contredit les thèses assimilationnistes: ce n'est pas parce que les migrants ont développé des activités orientées vers le pays d'origine qu'ils se désinvestissent dans leur société d'accueil. Au contraire, les expériences de nombreux répondants nous montrent qu'après avoir augmenté leur capital économique et avoir acquis un certain prestige au sein de leur communauté et de la société belge, ils se sentent plus en confiance dans leur société d'accueil et réorientent souvent leurs activités."

Les politiques publiques ont encore trop peu abordé la composante transnationale des phénomènes migratoires contemporains. Et quand les débats l'intègrent, c'est encore beaucoup trop souvent sous l'angle de la crainte, du risque de double allégeance ou de déloyauté. Tout un travail beaucoup plus ambitieux demeure donc à accomplir pour envisager la réalité transnationale dans toutes ses dimensions (et pas seulement politiques ou conflictuelles), notamment en vue de renforcer les droits des populations migrantes. La question de la portabilité des droits sociaux constitue probablement l'étape la plus importante – sinon la première – de ce travail nécessaire.

Edgar Szoc

- 1 - Linda Basch, Cristina Blanc-Szanton et Nina Glick Schiller, *Towards a Transnational Perspective on Migration. Race, Class and Ethnicity Reconsidered*, New York, New York Academy of Sciences, 1992.
- 2 - Organisation internationale des migrations, *IOM 2008 World Migration: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy*, 2008, p. 500. (Notre traduction)
- 3 - Steven Vertovec, "Trends and impacts of transnationalism", *Centre on Migration, Policy and Society Working Paper No. 3*, University of Oxford, p. 3. (Notre traduction)
- 4 - Steven Vertovec, "The political importance of diasporas", *Centre on Migration, Policy and Society Working Paper No. 13*, University of Oxford, pp. 3-4.
- 5 - Marco Martiniello, "Transnationalisme et immigration", *Écarts d'identité*, n°111, 2007.
- 6 - *Ibidem*.
- 7 - Marco Martiniello et Nathalie Perrin, *Les pratiques transnationales des migrants en Belgique. Vecteur d'intégration ou de repli communautaire ?*, Fondation Roi Baudouin, 2011. Disponible sur : [https://emnbelgium.be/sites/default/files/publications/pub2011\\_2073-pod-lespratiquestransnationales-fr.pdf](https://emnbelgium.be/sites/default/files/publications/pub2011_2073-pod-lespratiquestransnationales-fr.pdf).



# Les diasporas : de la tragédie au concept

**Naguère réservée à quelques rares peuples (Juifs, Arméniens, et plus tard Indiens et Chinois), l'utilisation du terme "diaspora" dans les sciences sociales s'est considérablement étendue au cours du dernier quart de siècle. Mais cette extension n'est pas toujours allée de pair avec une conceptualisation rigoureuse de la notion.**

**D**errière l'usage omniprésent du terme, se cachent pourtant, sinon des controverses théoriques explicites, du moins des divergences dans les définitions qui sont loin d'être uniquement cosmétiques. Son origine remonte au grec ancien : il y signifie "dispersion" ou "dissémination". À l'origine, le terme ne désignait que le phénomène de dispersion proprement dit. Par métonymie, il recouvre également le résultat de cette dispersion, c'est-à-dire l'ensemble des membres d'une communauté dispersés dans plusieurs pays. Les premières diasporas recensées remontent à l'Antiquité : ainsi la diaspora phocéenne (de la cité de Phocée) fonda Massalia (Marseille) vers -600 (future Marseille).

## Généralisation et classement

En français, le terme a d'abord servi à caractériser l'expérience spécifique du peuple juif. C'est d'ailleurs probablement la connotation tragique qui lui est associée qui explique le temps mis à en généraliser l'usage. Insistant sur la nécessité d'affranchir de l'expérience juive et du modèle "catastrophique" dans la conceptualisation du phénomène diasporique, Robin Cohen revendique la possibilité d'appliquer le terme "diaspora" à toute une série de situations migratoires différentes. Dans un travail pionnier, il s'attèle à classer les diasporas en cinq catégories distinguées par un adjectif qualificatif qui vient les spécifier : victimes (Juifs, Arméniens et Africains), laborieuses (Indiens), impériales (Britanniques), commerciales (Chinois et Libanais) et enfin culturelles (Caraïbes) <sup>1</sup>.

Au-delà de ces différences, les différents phénomènes diasporiques repérés par Cohen présentent une série de caractéristiques communes que Stéphane Dufoix résume comme suit : 1) dispersion souvent traumatique sur au moins deux territoires étrangers ou 2) expansion territoriale dans un but de conquête, de travail ou de commerce ; 3) existence d'une mémoire collective du pays d'origine ; 4) idéalisation du pays natal et engagement collectif envers son maintien ou sa création ; 5) développement d'un mouvement de retour collectivement approuvé ; 6) forte conscience ethnique de groupe ; 7) rapport conflictuel avec les sociétés d'accueil ; 8) empathie et solidarité avec les membres du

groupe ethnique installés sur d'autres territoires ; et 9) la possibilité de développer un sens créatif dans des pays tolérants <sup>2</sup>.

Comme tout champ d'études naissant, le transnationalisme est encore marqué par des controverses quant à la définition de ses objets centraux – en l'occurrence "diaspora". Ainsi, d'après Gabriel Sheffer, le terme "diaspora" peut s'employer quand les "communautés" présentent les éléments objectifs suivants : elles sont des entités politiques et sociales transnationales ; elles résultent d'une migration volontaire ou contrainte vers un ou plusieurs pays d'accueil ; leurs membres résident de façon permanente dans les pays d'accueil ; elles y constituent des minorités ; elles témoignent d'une identité ethnique explicite ; elles créent et maintiennent des organisations communautaires conséquentes ; elles font preuve de solidarité avec d'autres membres de la communauté et donc une certaine cohérence culturelle et sociale ; elles mettent en œuvre, par l'intermédiaire des organisations communautaires, des activités culturelles, sociales, politiques et économiques ; elles maintiennent des échanges culturels, sociaux, politiques et économiques avec le pays d'origine, que ce dernier soit un Etat ou une communauté sur un territoire considéré comme leur patrie ; elles créent des réseaux transnationaux pour faciliter l'échange de ressources significatives avec la patrie ou avec d'autres communautés dans d'autres pays d'accueil ; enfin, elles possèdent un potentiel de coopération ou de conflit avec le pays d'accueil et le pays d'origine <sup>3</sup>.

En français, le terme a d'abord servi à caractériser l'expérience spécifique du peuple juif.



d'émigration, c'est le plus souvent le lexique du simplisme, du caractère manipulable ou de la radicalité rendue possible par une "distance confortable" qui est utilisé. Il est à noter que des exceptions existent pourtant comme le rôle positif reconnu à la communauté irlandaise installée aux Etats-Unis dans la résolution du conflit en Irlande du Nord. De plus, la dynamique même du transnationalisme, dans la mesure où elle sape le principe de territorialité sur lequel se fondent les États-nations, hybride les identités et métisse les références s'avère tout autant à même de réduire la portée de certains conflits (en relativisant l'attachement à un territoire).

## Plus de pouvoir mais à quelle(s) fin(s) ?

Comme l'écrit Brigitte Beauzamy, "Le phénomène multidimensionnel de la mondialisation renforce la capacité d'action des diasporas dans les conflits en les consolidant comme actrices économiques, politiques et culturelles, mais ne nous dit rien sur l'orientation de cette capacité d'action vis-à-vis du conflit <sup>7</sup>". C'est en ce sens notamment que les sociétés d'accueil ne peuvent se considérer comme les réceptacles d'enjeux qui les dépassent et qui seraient tout simplement importés en même temps que des populations nouvelles : l'accueil de ces populations, l'hybridation de leurs identités – qui les fera se sentir pleinement citoyennes ici sans que cette citoyenneté n'implique de renoncer à leurs origines – favorisera l'éclosion d'un transnationalisme ouvert, optimiste et triplement avantageux : pour les sociétés d'origine, pour les sociétés d'accueil et pour les diasporas elles-mêmes.

Edgar Szoc

## Trois illusions

Outre les désaccords qui animent la recherche quant à la circonscription exacte de son objet, d'après Stéphane Dufoix, trois illusions marquent trop souvent l'étude des phénomènes diasporiques par les sciences sociales <sup>4</sup> :

- **L'illusion de la substance** : elle consiste pour reprendre la formule de Wittgenstein à "trouver une substance correspondant au substantif". Puisque le terme "diaspora" existe, il doit nécessairement renvoyer à un phénomène aisément repérable dans le réel, au-delà de la pluralité des situations qui y renvoient.
- **L'illusion communautaire** : elle consiste à considérer qu'une diaspora correspond à l'ensemble des membres de la population considérée sans tenir compte des modalités très variables d'identification (ou de non identification) des dits membres de cette diaspora à cette communauté à laquelle les études diasporiques l'assignent. Cette "illusion" est probablement celle qu'il importe le plus de remettre en question au moment d'analyser la manière dont les tensions propres aux sociétés d'origine sont réélaborées dans les sociétés d'arrivée. Cette analyse possède en effet le mérite de dissoudre l'imaginaire d'une communauté diasporique homogène et unifiée.
- **L'illusion fixiste** : largement inspirée du paradigme de l'histoire juive, elle suppose une espèce de permanence anhistorique des communautés transnationales à travers les générations et les siècles et amène à négliger les phénomènes d'hybridation et de recomposition propre aux phénomènes diasporiques.

## Une nouveauté toute relative

Si le transnationalisme politique, conçu comme l'analyse des mobilisations politiques des diasporas constitue un objet d'études relativement neuf, il serait faux d'en déduire que le phénomène l'est également. Pour ne prendre que des exemples des deux siècles derniers, Garibaldi, Lénine, Gandhi et Hô Chi Minh ont chacun pensé leur projet politique et agi en faveur de sa mise en œuvre pendant de longues périodes passées à l'étranger, sans que le besoin ne se soit fait sentir à l'époque de désigner d'un terme spécifique ce transnationalisme qui ne disait pas encore son nom.

Comme le fait remarquer Brigitte Beauzamy, "la littérature examinant le rôle des diasporas dans les conflits communautaires est souvent pessimiste, car elle tend à analyser principalement la manière dont les diasporas entretiennent les conflits à distance <sup>5</sup>". On leur assigne souvent un rôle de frein dans la dynamique de résolution des conflits dans la mesure où leur identité d'origine serait figée et de plus en plus déphasée par rapport aux évolutions des sociétés qu'ils ont quittées. Qui plus est, le caractère figé de cette identité peut se voir renforcé par le fait d'un traumatisme ayant provoqué le départ. L'ensemble de ces éléments explique que lorsqu'il est question du rôle des diasporas dans les conflits marquant leur pays

1 - Robin Cohen, *GlobalDiasporas*, Londres, UCL Press, 1997  
 2 - Stéphane Dufoix, "Chronique bibliographique : l'objet diaspora en questions", *Cultures & Conflits*, n° 33-34, printemps-été 1999.  
 3 - Gabriel Sheffer, "A new field of study : modern diasporas in international politics", *Modern Diasporas in International Politics*, G. Sheffer éd., Londres, Croom Helm, 1986.  
 4 - Stéphane Dufoix, *op. cit.*  
 5 - Brigitte Beauzamy, "Les diasporas dans les conflits à l'épreuve des études sur la mondialisation", *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°23, 2012.  
 6 - Ibidem.  
 7 - Brigitte Beauzamy, *op. cit.*

# Les Belges de l'étranger :

## instrumentalisés plus que mobilisés

**Le risque est grand, pour qui s'intéresse à la question de l'importation des conflits, de sombrer dans une forme d'exotisme involontaire consistant à voir la Belgique s'imprégner de réalités conflictuelles qui lui sont entièrement étrangères – qu'attesterait par exemple la manière dont l'AKP, le parti de Recep Tayyip Erdogan mènerait campagne dans certains quartiers des grandes villes belges. C'est pour éviter de céder à cette tentation qu'il nous a paru utile dans le cadre de ce dossier de s'intéresser au rôle des "expatriés belges" dans l'entretien ou la résolution du conflit communautaire belge, ou plutôt à la manière dont ce rôle a fait l'objet de fantasmes politiques alimentant le feu communautaire.**

Considérer la Belgique comme une terre d'immigration, c'est oublier que depuis les années 1970, la Belgique fait preuve d'un dynamisme croissant en termes d'émigration. À titre d'exemple, plus de 45 000 nationaux ont quitté le pays en 2009 alors qu'ils n'étaient que 10 000 à le faire quarante ans plus tôt. Au XXI<sup>e</sup> siècle, on observe également des variations sensibles dans le taux d'émigration selon que les émigrés proviennent de Bruxelles (11/1000), Wallonie (5,7/1000) ou Flandre (3,37/1000). Ces données indiquent que la population belge francophone à l'étranger a grandi nettement plus rapidement que la population flamande<sup>1</sup>. D'après les estimations des Nations Unies, ce sont désormais plus de 530.000

Belges – entendus comme personnes nées en Belgique – qui résident à l'étranger alors même qu'ils n'étaient que 360.000 en 1990<sup>2</sup>. Ramenés à l'échelle de la population belge et aux fragiles équilibres de son jeu politique, ces chiffres sont donc loin d'être insignifiants. Rien d'étonnant donc à ce qu'ils aient fait l'objet de nombreuses attentions au cours des dernières décennies – même si ce fut parfois à leur corps défendant.

### Une participation électorale récente

Au sens strictement électoral du terme, cette population importante n'a pourtant absolument pas compté jusqu'en 2003. La question du droit de vote à distance des Belges résidant à l'étranger n'a en effet constitué

qu'un enjeu politique marginal au cours des 150 premières années de l'État belge : jusqu'en 2002, cette participation était soumise au code électoral de 1831 qui imposait qu'un électeur belge devait résider officiellement dans une commune en Belgique<sup>3</sup>. Si les libéraux ont essayé à quelques reprises de lever cette restriction, persuadés que la composition sociale des belges "expatriés" leur était électoralement favorable, aucune de leur proposition n'aboutit avant le début du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est le traité de Maastricht et l'obligation qu'il fait à chaque membre de l'UE d'octroyer le droit de participation aux élections locales à tout ressortissant de l'UE qui ouvre une fenêtre d'opportunité pour modifier le code électoral de manière plus profonde que ce qu'exigeait la simple transposition des exigences du Traité.

Parti	Résidents + expatriés		Résidents + expatriés		Résidents + expatriés	
	2003	2003	2007	2007	2010	2010
PS	35,60	20,35	27,90	20,69	37,35	19,86
MR	30,29	39,69	30,77	34,19	22,26	29,48
CDH	15,51	11,04	15,62	12,32	13,68	14,58
ECOLO	7,69	17,40	14,72	22,86	13,93	25,04
FN	6,04	2,79	6,49	2,72	No list	No list

En a découlé notamment la loi du 7 mars 2002, qui réforme le droit de vote à distance des expatriés sur deux points essentiels : "D'une part, les émigrés belges peuvent désormais exercer leur droit de vote à distance par courrier postal, en se déplaçant en personne au consulat ou à l'ambassade, par procuration ou en Belgique le jour du vote. D'autre part, avec cette réforme, les Belges de l'étranger se sont vus reconnaître le droit de choisir la circonscription électorale dans laquelle leur vote sera comptabilisé. Pour ce faire, ils doivent indiquer le nom de la municipalité belge de leur choix au moment de l'enregistrement en tant qu'électeur<sup>4</sup>." Cette deuxième disposition déplaît fortement à de nombreux élus flamands qui y voient la possibilité pour des francophones de s'inscrire "artificiellement" dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde à des fins stratégiques, et d'en modifier les équilibres démographiques et électoraux en votant pour des candidats francophones bruxellois<sup>5</sup>. La scission de l'arrondissement mettra d'ailleurs un terme à cette possibilité.

La question du transnationalisme politique se trouve donc au cœur de l'agenda politique belge – au point de provoquer une période historiquement exceptionnelle d'absence de gouvernement fédéral – sans que le terme ne soit jamais utilisé, ni que les personnes concernées au premier chef n'en soient particulièrement conscientes !

### Le transnationalisme des Belges comme réimportation ?

C'est qu'il s'agit en quelque sorte d'une réimportation au cœur de la scène politique belge d'enjeux concernant les Belges de l'étranger – enjeux pour lesquels les principaux concernés se mobilisent très peu : "En ce qui

concerne la participation politique dans le pays d'origine, la population belge expatriée est traditionnellement considérée comme apathique. Ce désintérêt semble d'ailleurs confirmé par le fait que les expatriés sont eux-mêmes faiblement structurés à l'étranger (comme en atteste le nombre très limité d'associations belges à l'étranger) et n'ont qu'à de rares occasions cherché à se faire entendre sur la scène politique<sup>6</sup>." Quels que soient les registres traditionnels du transnationalisme politique (soutien aux campagnes électorales des partis du pays d'origine, investissement dans des activités de co-développement ou pression exercée sur les autorités du pays d'accueil dans le but d'obtenir une modification de sa politique étrangère à l'égard du pays d'origine), les communautés belges de l'étranger ne semblent pas caractérisées par un activisme important. Mais à défaut de se constituer comme sujets politiques, elles sont, on l'a vu, un des lieux de cristallisation des tensions communautaires et l'objet de fantasmes et d'appréhensions.

D'après Jean-Michel Lafleur, cette dimension *top-down* constitue même une des dimensions spécifiques du transnationalisme politique belge : là où le droit de vote des nationaux vivant à l'étranger constitue dans la plupart des cas le résultat d'une

mobilisation de ces derniers, la Belgique se distingue par cette absence de mobilisation et par le fait d'avoir instrumentalisé cette question à des fins de politique intérieure (scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde, droits des francophones de la périphérie, etc.) : "On peut donc légitimement conclure qu'en Belgique le projet de construction de la nation flamande et la résistance, qui lui a été opposée par les élites francophones, ont quasiment imposé à la diaspora la reproduction des divisions ethno-linguistiques qui caractérisent la politique nationale<sup>7</sup>."

Le caractère quelque peu paradoxal du transnationalisme politique belge qu'on pourrait caractériser comme une exacerbation des tensions intérieures par instrumentalisation des Belges de l'étranger montre à quel point les formes que peuvent revêtir les pratiques politiques transnationales sont nombreuses – et parfois imprévues. À défaut d'exporter son conflit linguistique – aucune recherche n'en atteste en tout cas – la société belge est en revanche parvenue à le réimporter en transformant un enjeu qui paraissait strictement limité aux droits électoraux et politiques en une pomme de discorde supplémentaire alimentant le feu des tensions communautaires.

Edgar Szoc

- 1 - Jean-Michel Lafleur, "La participation politique transnationale des Belges expatriés : un cas d'exportation des divisions ethniques ?", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n°2, 2013. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/remi/6432#bodyftn5>.
- 2 - Les données quinquennales (de 1990 à 2015) pour les différents pays du monde sont accessibles dans la base de données statistique de l'ONU. Disponible ici : <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml>.
- 3 - Jean-Michel Lafleur, *op. cit.*
- 4 - *Ibidem*.
- 5 - Si le Conseil d'État a validé cette crainte en relevant l'inégalité entre Belges de l'intérieur et expatriés quant à la possibilité ou non de choisir sa circonscription électorale, les résultats électoraux et les observations de terrain ne semblent en revanche pas l'avoir confirmée. Voir Jean-Michel Lafleur, *op cit.*
- 6 et 7 - *Ibidem*.

# Portrait

## Ali Réalités et perspectives professionnelles d'un jeune immigré pakistanais

**Ali Siddiqui, 22 ans, est né pakistanais et a immigré en Belgique il y a 7 ans. Depuis peu, Ali s'est lancé dans la vie active. Mais quelle réalité professionnelle vit un jeune immigré à notre époque ? À quels obstacles se confronte-t-il durant son parcours ? Et quelles aides sont mises en place ? Finalement, que peut-il espérer à l'avenir et que préconise-t-il pour améliorer la situation de jeunes comme lui ? C'est dans les bureaux de MagMA que j'ai eu la chance de le rencontrer et d'accéder à l'histoire enrichissante de son expérience professionnelle en Belgique.**

L'arrivée d'Ali en Belgique a été motivée par la situation politique au Pakistan, que ses parents avaient décidé de fuir. La transition n'a pas été des plus douces, et il a fallu s'adapter tant bien que mal à une réalité bien différente de celle que sa vie au Pakistan lui promettait. Là-bas, me dit-il, il a dû quitter les études, la garantie d'un futur emploi et d'une situation confortable, et ici en arrivant il n'avait rien.

### Entre études et travail : un choix qui s'impose

Une fois installé en dehors du centre de réfugiés avec sa famille, Ali débute les démarches pour reprendre les études, tout en s'attendant à la tâche d'apprendre le français. Le verdict est clair, sans son diplôme laissé au Pakistan, il doit recommencer les études secondaires. C'est donc ce qu'il fait en espérant pouvoir plus tard se lancer dans des études supérieures en informatique.

*"Au Pakistan, j'avais fait plein de différentes choses. J'ai fait mes études secondaires, et puis j'ai commencé Microsoft [l'informatique]. En plus, en même temps, je jouais dans l'équipe locale de criquet."*

Malheureusement son projet d'études en informatique tombe momentanément à l'eau fin 2015, quand il se voit forcé d'arrêter les études secondaires. Étant l'aîné de la famille, et avec ses deux parents dans l'incapacité de travailler, la responsabilité de maintenir la survie financière du foyer lui incombe. De plus, Ali s'est marié cette même année avec une amie d'enfance restée au Pakistan, ce qui lui ajoute une responsabilité supplémentaire.

*"Pour moi je voulais faire les études, aller le plus loin possible. [Mais] Parce qu'il y avait beaucoup de responsabilités, je n'avais pas assez de temps pour rester aux études et continuer. [...] J'ai eu beaucoup de choses sur mes épaules donc voilà. Moi j'étais pas prêt."*

### Une recherche d'emploi complexe : "Pour moi j'étais seul en Belgique"

Cette phrase illustre avec beaucoup d'exactitude les premiers 6 mois expérimentés par Ali en tant que jeune chercheur d'emploi immigré. Rédiger un C.V. et des lettres de motivation, les deux sésames essentiels pour passer l'étape suivante du processus de recherche, a présenté pour lui de grosses difficultés. En effet, même au Pakistan il n'avait pas encore eu à faire ces démarches, et n'ayant presque aucune expérience professionnelle, il avait très peu de choses sur son C.V. : "juste mon nom, mon âge, mon adresse mail et les langues". Malgré tout, il a envoyé sa candidature dans beaucoup de secteurs différents, et il a été confronté soit à des réponses négatives, soit à l'absence de réponse.

Certes, naviguer et maîtriser les règles, codes et normes explicites et implicites du monde du travail belge, lorsqu'on est fraîchement immigré du Pakistan, ne s'est pas avéré chose aisée. Mais le plus grand obstacle à ses yeux qu'il a rencontré, c'est son absence de diplôme, du "papier" cette clef d'accès indispensable à l'emploi.

*"Quelles sont vos études ? Prouvez- le nous par un papier."*

Voici les phrases entendues et répétées, qu'Ali n'est jamais arrivé à satisfaire.

### Duo for a Job comme tremplin

Après 6 mois sans succès, Ali découvre l'association "Duo for a job" via une foire à l'emploi. Il apprend alors que le but de Duo for a Job est d'aider les jeunes à accéder à un emploi, via un programme de mentoring, réalisé avec un aîné expérimenté. Cette association "vise à faire disparaître les inégalités d'accès au marché du travail pour les jeunes issus de l'immigration, à valoriser davantage nos aînés, à rompre avec la ségrégation des âges, à encourager la mixité ethnique et les actions intergénérationnelles, et enfin, à combattre les stéréotypes d'âge et la xénophobie en recréant du lien social, de la compréhension et de la solidarité de proximité".

Répondant clairement aux critères du programme, Ali débute avec Eva, sa mentor, un contrat de 6 mois, qui lui garantit soit un stage à la fin, soit "quelque chose pour s'améliorer". Au début, ils se centrent sur l'apprentissage des lois et droits ayant cours dans le monde du travail belge. Il se familiarise ainsi avec les différentes institutions liées à l'emploi, tout en découvrant l'existence d'aides à l'emploi.

Le reste du travail réalisé par Ali et Eva se porte, outre sur la rédaction correcte d'un C.V. et de lettres de motivation, également sur la manière appropriée de se conduire face à un potentiel employeur. "Là je suis très calme, mais à l'époque j'étais très dynamique. On a beaucoup travaillé sur ma personnalité", me dit-il avec sourire. Il a dû apprendre à se tenir dans telle posture, à parler de telle façon, etc. Beaucoup de ces manières

étaient contre-intuitives pour lui, car dans son pays d'origine, certains gestes ici mal considérés étaient tout à fait de mise dans la même situation.

Au bout du partenariat, grâce au réseau relationnel de sa mentor et aux apprentissages réalisés, Ali décroche un contrat d'essai pour travailler dans un grand hôtel. Aujourd'hui, ça fait 9 mois qu'il y est employé à mi-temps, avec des contrats à durée déterminée. Il attend maintenant posément mais non sans enjeux, le renouvellement de son contrat et espère bénéficier dans le futur d'un temps plein. De fait, Ali espère pouvoir gagner un salaire plus élevé, afin d'emménager dans son propre appartement avec son épouse et de subvenir entièrement à leurs besoins.

De Duo for a Job, Ali ne retient pas seulement le résultat, mais aussi l'aide psychologique et surtout les liens sociaux noués avec son mentor et l'équipe.

### Perspectives d'avenir

Ali est quelqu'un d'organisé, qui aime avoir un plan bien établi. Et c'est effectivement le cas en ce qui concerne son avenir professionnel. C'est pourquoi, il a prévu de travailler encore quelques années à l'hôtel, afin d'accumuler de l'expérience. Ensuite, il compte s'arrêter pour reprendre les études et obtenir un diplôme en informatique, parce que là "le travail que je fais, je sais très bien que je suis capable de plus grand que ça".

Le challenge, les langues, le partage des cultures, une ambiance dynamique voilà ce que représente un environnement professionnel de

qualité pour Ali. Quant au contenu du travail, il aimerait trouver quelque chose qui allie un travail plus manuel et de terrain, avec des tâches informatiques.

Au final, l'histoire d'Ali nous pose les questions suivantes : comment rendre plus accessible le marché du travail aux jeunes arrivants immigrés ? Comment améliorer à notre échelle et de manière systémique le processus de recherche et d'accès à l'emploi ?

Pour Ali, concrètement, il faudrait rendre possible une meilleure communication entre employeur et candidat, c'est-à-dire, donner une chance à des jeunes chercheurs comme lui de faire leurs preuves, au lieu d'être directement évincés car il manque telle ligne sur leur C.V. ou tel certificat. Il explique qu'avec beaucoup de motivation et de soif d'apprendre, il est autant capable qu'un autre.

*"Parfois ça arrive qu'il y a quelqu'un qui sait travailler très bien, mais il ne sait pas le prouver car il n'a pas le papier."*

C'est surtout ce dernier obstacle qui a le plus choqué Ali. Le diplôme ne faisant pas tout, il propose plutôt que les institutions chargées de l'aide à l'emploi visent à former pratiquement les jeunes et proposent plus de stages, qui permettraient de s'insérer plus facilement dans le monde du travail, et d'apprendre concrètement le métier.

**Portrait réalisé par Marie De Sloover pour Magma Magazine mixité altérité : [www.mag-ma.org](http://www.mag-ma.org)**

Quelles sont vos études ? Prouvez- le nous par un papier.

# Actualité



## Dans le sillage de #MeToo : du féminisme collectif au féminisme politique

### "Moi aussi"...

"Moi aussi". Deux petits mots de l'empathie ordinaire. Deux petits mots souvent prononcés dans le murmure caractéristique des confidences, pour évoquer des histoires nimbées de honte ou si personnelles que l'on voudrait les taire à soi-même, mais que l'on confie quand même, par sympathie pour un interlocuteur dans le désarroi ; pour le rassurer, pour lui assurer que l'on partage une condition commune faite des mêmes problèmes, des mêmes colères, des mêmes pudeurs et des

C'est l'ampleur du phénomène et sa longévité qui laissent penser qu'il y a bien plus qu'une tendance : une révolution.

mêmes hontes. "Moi aussi". Ces deux mots parlent de nous mais ils nous engagent réellement dans le partage. Ils font des soucis de l'autre notre propre combat. Se pourrait-il que ces deux petits mots, combinés à la puissance des réseaux sociaux, aient réussi le pari de nous embarquer dans une aventure collective et politique que toutes les féministes attendaient sans plus savoir comment la provoquer ? Se pourrait-il qu'un # soit devenu réellement à la fois un carrefour qui rassemble et une barrière presque tangible qui nous sépare du vieux monde dans lequel les femmes subissaient sans réussir à se faire entendre les pires conséquences du patriarcat millénaire ?

### Comme une onde de choc

L'onde de choc de l'affaire Weinstein a fait bouger les réseaux sociaux à l'automne dernier, lorsque l'actrice Alyssa Milano, relançant le hashtag #MeToo (utilisé en fait depuis 2007 à cet effet par l'activiste Tarana Burke) a encouragé avec succès les femmes à partager sur Twitter leurs expériences de harcèlement, d'agressions sexuelles ou même de viols, plus particulièrement dans le milieu professionnel. En quelques jours, ce hashtag (avec son équivalent français #BalanceTonPorc, lancé par la journaliste Sandra Muller) est repris plusieurs centaines de milliers de fois.

Dans la dynamique caractéristique des buzz, les mouvements de soutien laissent rapidement la place à des messages plus critiques, voire haineux, auxquels répondront d'autres tweets dont la succession continuera d'alimenter le phénomène. Par le jeu des tribunes et des contre-tribunes, journaux, personnalités et intellectuels, prenant part au débat, contribueront à leur tour à l'alimenter tout en le polarisant.

Certes, les observateurs des réseaux sociaux pourront témoigner que ce type de phénomène est courant. Mais c'est ici l'ampleur du phénomène (au regard du nombre de tweets et de leur déploiement à l'échelle mondiale) et sa longévité (ce hashtag né à l'automne reste à la une de l'actualité à la veille du printemps) qui laissent penser qu'il y a bien plus qu'une tendance : une révolution.

### Féminisme en péril

Il est vrai que la soudaineté de cette petite révolution a de quoi surprendre tant les féministes semblaient à la fois en difficulté au sein même de leur mouvance et par ailleurs haïes de toutes parts en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle.

En effet, si la première vague féministe du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup> siècle a engrangé la victoire du droit de vote, ouvrant une

brèche dans l'horizon des femmes jusque-là exclusivement cantonnées à la sphère domestique et exclues de toute existence politique ; si les féministes de la deuxième vague dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle ont mené avec succès les combats de l'appropriation légale de leur corps à travers la lutte pour la dépénalisation de l'avortement (loi Veil), la légalisation de la contraception orale (loi Neuwirth) et la criminalisation du viol (plaidoyer de Gisèle Halimi lors du procès Tonglet-Castellano, suivi d'une loi en 1980), le féminisme de la troisième vague, quant à lui, semblait peiner à fédérer les troupes autour d'un projet politique efficace. La deuxième vague féministe, vue comme essentiellement blanche et bourgeoise, a en effet donné naissance à une troisième vague dont l'ADN sera la diversité et la prise en compte des minorités cumulant les discriminations. De ce fait, la troisième vague, moins centrée autour d'une identité unique et identifiable, peinera à engranger des victoires, probablement parce que la lutte politique permettant de les obtenir est par nature collective.

Par ailleurs, au sein de la société, le féminisme semblait ces dernières années être devenu un gros mot, un qualificatif que nombre de personnalités se refusaient à endosser, le réduisant ainsi aux stéréotypes dans lesquels ses ennemis l'avaient depuis toujours enfermé ; les féministes étant vues comme des femmes agressives, vindicatives, hystériques, qui haïssent les hommes et prétendent expliquer à chacune comment elle doit vivre. Ainsi, le mouvement "Femmes contre le féminisme" faisait en 2014 quelques émules sous l'œil consterné de beaucoup de militantes se sentant profondément incomprises, voire trahies.

Plus grave encore, les réseaux sociaux alliant les possibilités d'anonymat et de réseautage politique ont ouvert un boulevard pour l'action des internautes machistes, pour beaucoup issus de la fachosphère<sup>1</sup>,

>>

1 - En effet, miroir de la "convergence des luttes", la convergence des intérêts réactionnaires est également évidente, la "machosphère" et la fachosphère étant très intimement entremêlées.

harcelant en meute bien organisée toute féministe dont l'action atteint un certain degré de visibilité. Les cas sont innombrables : depuis Marion Séclin, actrice et chroniqueuse française qui reçut des dizaines de milliers d'appels au viol et au meurtre suite à la publication d'une vidéo dénonçant le harcèlement des femmes dans la rue à Caroline De Haas, activiste féministe et femme politique française qui vient d'annoncer qu'elle se retirait des réseaux sociaux, épuisée par le harcèlement dont elle fait l'objet, en passant par Nadia Dââm, harcelée jusque chez elle après s'en être prise au repaire de machistes que constitue le forum jeuxvideo.com, ou encore Marie Kirschen, journaliste chez BuzzFeed France, harcelée suite à un simple article sur la taille des poches de jeans pour les femmes. Plus généralement, toutes les femmes – fussent-elles de simples quidam – le savent pour peu qu'elles soient actives sur les réseaux sociaux (en particulier si elles portent un message un tant soit peu militant ou même si elles expriment simplement un avis sur une polémique quelconque en cours) : les trolls et leurs messages de haine sont une réalité quotidienne.

Dans ce contexte difficile pour le féminisme moderne, on peut se demander à quoi tient le succès du mouvement #MeToo et quelles sont ses forces.

### La force du nombre

On l'a dit, la troisième vague féministe, enracinée dans une attention particulière (et très postmoderne) à l'identité individuelle, a souvent été mise en cause pour son absence de support collectif, fondateur de toute velléité politique.

Pourtant, c'est bien dans la vitrine par excellence de l'individuel et du particulier, à savoir les profils d'individus sur les réseaux sociaux, que le collectif va s'exprimer... "Moi aussi", dira l'individu pour parler de lui et de son expérience du monde, mais en la mettant au service d'une vision de la société qui le dépasse. Ce mouvement collectif qui est en fait une collection d'expériences individuelles, comporte de nombreux avantages.

Tout d'abord, tout en ayant la force du collectif, il n'en a pas l'anonymat. Chaque internaute a vu passer dans son fil des témoignages de connaissances ou même de proches permettant de donner un visage et une proximité au phénomène dénoncé ; celui des viols, du harcèlement et des agressions sexuelles dans le monde du travail et dans l'espace public de façon plus générale. Nul ne peut plus dès lors nier ce phénomène sans du même coup se dresser contre le témoignage de gens qu'il côtoie, sans faire mentir leur expérience.

Ensuite, la multiplicité des témoignages de ce mouvement collectif permet d'éviter la réduction du débat à la défense de cas particuliers par des "avocats du diable" toujours prompts à arguer soit des qualités de l'agresseur, soit des faiblesses du témoignage de la victime. À ce titre, les récents débats entre les défenseurs de Bertrand Cantat et ceux qui s'émouvaient de sa posture victimaire mise en valeur en une des Inrocks sont un exemple parmi d'autres des écueils dans lesquels nous mènent les polémiques fondées sur la mise en exergue de cas particuliers exemplaires d'une problématique plus large.

En outre, la multiplicité des "cas" exposés dans le déferlement de témoignages #MeToo permet également d'éviter – ou en tout cas de limiter – la récupération du débat par des idéologues en mal d'exemples pour illustrer leurs obsessions. Ainsi, si les victimes présumées de Tariq Ramadan se sont retrouvées bien malgré elles au centre d'une polémique aux relents d'islamophobie, elles ne sont pas pour autant devenues les icônes auxquelles on réduit tout le mouvement #MeToo.

Enfin, le dernier avantage d'un mouvement collectif basé sur un corpus de centaines de milliers de témoignages, est qu'il confronte les meutes de trolls haineux si prompts à harceler les femmes qui s'exposent dans les luttes féministes à une sorte d'Hydre de Lerne dont il est impossible de couper toutes les têtes tant elles repoussent de façon exponentielle. Il devient donc impossible aux forces de la macho-fachosphère d'étouffer le mouvement par ses méthodes habituelles (le harcèlement et les

menaces) puisque le nombre de voix à faire taire est bien trop important. Sur l'agora moderne des réseaux sociaux, les féministes ordinaires de #MeToo, amazones sur le terrain des Trolls, ont pour une fois tourné à leur avantage le caractère insaisissable et presque évanescence des réseaux sociaux où l'on peut être une force sans être soi-même visible.

### Un avant et un après

Si #MeToo a tenu le pari du collectif quand on ne l'attendait plus sur le terrain du féminisme, il est également et surtout une véritable petite révolution dans le long chemin vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il y aura en effet un avant et un après #MeToo, car le regard des gens aura été irrémédiablement changé.

À commencer par le regard des femmes sur ce qui est acceptable ou pas. Pour rédiger leurs témoignages, les internautes de #MeToo ont dû commencer par une prise de conscience suivie d'une relecture de leur quotidien afin de mettre des mots sur ce qu'elles n'avaient même pas remarqué tant le harcèlement et les agressions sexuelles sont monnaie courante. Une fois ce regard posé ; une fois la dénonciation formulée, il est impossible de revenir en arrière. De la même façon qu'il n'est plus possible d'ignorer dans un tableau le défaut sur lequel on a attiré notre attention, accepter sans broncher comme si cela faisait partie de l'ordre naturel des choses les vexations du machisme quotidien devient impossible. Plus jamais les femmes ne l'accepteront.

Le regard des hommes sur eux-mêmes a probablement changé, du moins de ceux qui ont pu se placer dans la posture de l'écoute et de la remise en question. Il leur est devenu également impossible de nier ce qu'il était si facile d'ignorer ; les petites complicités masculines du quotidien (qui n'ont décidément rien à voir avec l'humour) sur le dos de celles qu'on harcèle.

D'une façon générale, la multiplicité des témoignages a ouvert une ère de l'empathie dont toutes les luttes pour plus de justice et d'égalité pourront bénéficier. Bien au-delà des postures



de principes sur le droit d'importuner ou la prétendue censure du politiquement correct, ceux qui ont pu ouvrir leur cœur aux milliers de témoignages de petites et de grandes souffrances ont d'abord pris la mesure de l'impact directement humain de ces débats. Ceux qui voyaient dans le féminisme moderne des débats déconnectés de la réalité des femmes ne pourront ici que reconnaître le caractère extrêmement concret et universel de la domination du patriarcat. Car c'est en effet peut-être la plus grande force de ce hashtag ; rendre visible l'invisible ; rendre concret et tangible un problème structurel sans pour autant le réduire au particulier.

### Des chantiers à venir ; du collectif au politique

Bien sûr, si les prises de consciences sont le socle impératif de tous les changements, elles ne sont pas suffisantes. Pour que la réalité change à son tour, il faudra du temps, et plus encore la force d'organiser un mouvement politique (au premier sens du terme) capable de peser sur le cours des choses. Rien n'est joué, mais certains éléments sont encourageants, comme par exemple la hausse des plaintes pour agressions sexuelles.

Cette force incroyable du collectif, tissé de # dans la toile du web, on se prend à rêver que d'autres luttes en profitent, réalisant enfin le rêve de la troisième vague d'un féminisme inclusif, qui lutte avec des moyens modernes et accessibles à toutes, pour une société profondément égalitaire dans laquelle plus aucune injustice ne sera normalisée.

Pauline Thirifays



# Devenez acteur de paix !

L'ASBL BePax est heureuse de vous proposer gratuitement la revue Signes des Temps, dont le coût d'impression et d'envoi revient à 1,50 € par exemplaire.

Si vous souhaitez soutenir notre travail de publication, n'hésitez pas à **faire un don sur le compte BE28 7995 5017 6120**. Quel qu'en soit le montant, votre soutien est précieux ! (Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle).

**BePax est également apte à recevoir des legs.** Pour plus d'informations, contactez votre notaire ou contactez-nous au 02.738.08.04 ou via [info@bepax.org](mailto:info@bepax.org).

## Consultez nos autres dossiers thématiques :

### Signes des Temps

Complotisme :  
**le danger de  
la résignation**

NOV. - DÉC. 2017

### Signes des Temps

Lois mémorielles :  
**quelle histoire  
pour un avenir  
commun ?**

SEP. - OCT. 2017

### Signes des Temps

Intersectionnalité :  
**du militantisme  
à la loi ?**

MAI - JUIN 2017

### Signes des Temps

Conflit israélo-palestinien :  
**une importation  
paradoxale**

MAR. - AVR. 2017

Surfer sur [www.bepax.org](http://www.bepax.org)  
et suivez-nous sur



**BePax**  
Dialogue & Diversité

ASBL BePax  
Rue Maurice Liétart 31/1  
1150 Bruxelles

Tél. 02 738 08 04  
Fax : 02 738 08 00  
E-mail : [info@bepax.org](mailto:info@bepax.org)  
Site : [www.bepax.org](http://www.bepax.org)